

## **23 MARS 2007 - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

### **Identité et diversité**

**présenté par la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick au ministère de l'Éducation**

**le 23 mars 2007**

L'excellence en éducation et la quête de l'autosuffisance sont deux objectifs qui obligent les Acadiens et francophones à revoir leurs façons de préparer l'avenir. La société acadienne change; elle est plus ouverte sur le monde et des personnes de différents horizons se joignent à elle. Le but de ce court mémoire est d'inviter le ministère de l'Éducation à tenir compte d'une identité acadienne inclusive et ouverte sur le monde.

### **Mise en contexte**

La société acadienne est à la fois une communauté d'histoire et une communauté de destin. Ouverte sur le monde, l'Acadie se veut aussi une terre d'accueil. Le débat actuel sur la place du peuple acadien dans la francophonie et celle des francophones dans la société acadienne est motivé par ce questionnement identitaire.

D'une part, l'Acadie a sa place dans la francophonie internationale; le Sommet de la francophonie à Moncton en 1999 en a assuré la légitimité aux yeux du monde. Au Nouveau-Brunswick, en particulier, les institutions en sont les garantes et les lois protègent le statut de sa langue. On ne doute plus de la vitalité culturelle de l'Acadie et la défense du français gagne du terrain auprès des gouvernements et des entreprises.

D'autre part, l'assimilation, la fragilité démographique, le besoin d'expertises nouvelles motivent notre besoin d'accueillir et d'intégrer d'autres francophones au projet d'une société acadienne qui grandit et veut assurer sa pérennité. Nous avons besoin des autres pour consolider notre langue et élargir notre communauté. Nous avons aussi besoin que les autres nous aident à nous ouvrir sur le monde, sur d'autres cultures qui partagent avec nous une langue commune.

Peu importe leur origine, les immigrants et immigrantes qui ont intégré l'Acadie au cours de son évolution font partie de cette communauté d'histoire et de destin. En sommes-nous conscients?

Le nombre d'immigrants s'accroît, leurs origines ethniques se diversifient, leurs enfants commencent à fréquenter en grand nombre certaines de nos écoles.

Ce phénomène commence à se généraliser et on peut s'attendre à ce que les relations interculturelles fassent partie de la nouvelle pédagogie à laquelle les enseignants et les directions des écoles devront commencer à recourir pour répondre aux nouvelles exigences du milieu scolaire acadien.

### **Identité et diversité culturelle**

L'Acadie est à la croisée des chemins, à un point tournant de son évolution; elle se veut une société de langue française ... moderne, viable, autonome, démocratique, pluraliste et diversifiée (extrait, document de préparation à la Convention 2004). Le ministère de l'Éducation, notamment sa section francophone, a la lourde tâche et la grande responsabilité de former notre jeunesse, la relève de demain. Or, l'histoire du Canada, obligatoirement enseignée en 11e année, consacre un module à l'histoire de l'Acadie, mais ne traite pas de l'Acadie d'aujourd'hui. Depuis quelques années, des cours sur l'Acadie ont été intégrés au programme d'histoire de la 12e année. Malheureusement, ces cours sont optionnels et ne reflètent pas l'histoire de l'Acadie moderne.

En 2007, l'identité acadienne et francophone ne peut se réduire à l'apprentissage et au bon usage de la langue française ou à l'enseignement théorique de notre histoire ancienne. Une semaine de la fierté française dans les écoles, c'est très bien, mais cela ne suffit pas. Par ailleurs, il existe actuellement un programme de sciences humaines, approuvé par la province, qui enseigne aux jeunes de la 1re à la 6e année comment recevoir les nouveaux arrivants dans les écoles. De la 7e à la 12e année, on en parle beaucoup moins. Il est urgent de combler cette lacune.

## **Changements d'approche**

Dans un premier temps, il est impératif que le ministère de l'Éducation rende obligatoire les cours d'histoire de l'Acadie, ouverte et inclusive, et que le comité des programmes veille à en actualiser son contenu. Puisque la société acadienne change, est plus ouverte sur le monde et que des personnes de différents horizons se joignent à elle, les cours d'histoires de l'Acadie doivent refléter cette nouvelle réalité.

De plus, à l'heure actuelle, l'histoire de l'Acadie n'est que l'un des modules du cours d'histoire du Canada. Or, il arrive souvent que l'enseignant ne puisse voir le programme prévu en entier. C'est donc l'histoire acadienne qui fait l'objet d'une impasse lors des examens de fin d'année, ce qui n'est plus acceptable pour la communauté acadienne.

Le Ministère et le comité des programmes doivent également développer un guide à l'usage des enseignants de sciences humaines, afin de les aider à intégrer, de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année, l'histoire et les réussites quotidiennes de l'Acadie moderne. Ce n'est qu'à ce prix qu'il contribuera à renforcer la fierté et l'identité acadienne.

Dans un autre ordre d'idées, comme nous l'avons signalé plus haut, et grâce aux efforts concertés du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, le nombre d'immigrants s'accroît, leurs origines ethniques se diversifient et leurs enfants commencent à fréquenter en grand nombre certaines de nos écoles. Cette situation entraîne au sein des communautés scolaires certaines difficultés, d'ordres pédagogique ou relationnel. Le Ministère doit donc s'engager plus activement dans le processus de sensibilisation aux questions de la communauté internationale, que ce soit pour les enseignants, les élèves issus de l'immigration et leurs parents ou pour les jeunes acadiens et acadiennes.

Sans une intervention planifiée du Ministère en ce qui concerne l'ouverture au multiculturalisme, nous risquons d'être rapidement confrontés aux problèmes que connaissent d'autres pays et plusieurs provinces canadiennes, soit l'intolérance, les accommodements « raisonnables ou non » et par-dessus tout, l'échec scolaire. Autant de situations qui compromettent les politiques gouvernementales visant l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants au sein de la communauté acadienne et francophone. Dans le Sud-est de la province, le district scolaire francophone 01 (Fredericton, Moncton, St-Jean) reçoit déjà plus de 80 jeunes immigrants et cette tendance ne pourra que se poursuivre.

Confronté pour la première fois aux nombreux défis que suppose l'intégration académique, culturelle et sociale de ces élèves d'origines très diverses, le district, en partenariat avec plusieurs intervenants communautaires en immigration, fait de nombreux efforts pour sensibiliser le personnel des écoles et l'ensemble des élèves aux besoins et aux réalités des familles immigrantes. Pour pallier aux manques de formation au multiculturalisme des enseignants, il a aussi pris l'initiative de préparer un guide d'information et d'intervention à leur intention.

À la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, nous croyons fermement que le Ministère doit mettre en place, dans les plus brefs délais, une politique d'intégration dans les écoles, afin d'orienter et de soutenir humainement et financièrement les efforts du personnel enseignant. Il nous apparaît également que l'éducation au multiculturalisme devrait faire partie de la formation donnée aux futurs enseignants par l'université, ce qui nécessite une reconfiguration des programmes de formation postsecondaire.

Enfin, puisque les deux paliers de gouvernement semblent vouloir travailler à augmenter le nombre d'immigrants en milieu minoritaire, la communauté acadienne doit pouvoir accueillir dans ses écoles les immigrants qui ne parlent aucune des deux langues officielles, mais qui choisissent d'apprendre notre langue et découvrir la culture acadienne et francophone. Le réseau anglophone des écoles du Nouveau-Brunswick est déjà préparé à cette éventualité, pour ceux qui souhaitent apprendre leur langue. Le ministère de l'Éducation a le devoir de se préparer à répondre adéquatement à cette demande. C'est d'autant plus important si nous voulons maintenir le fragile équilibre démographique entre nos deux communautés de langue officielle dans la province.